



communiqué de presse
Paris, le 6 juillet 2012

France Télécom prend acte de sa mise en examen pour harcèlement moral

France Télécom prend acte de sa mise en examen pour harcèlement moral décidé aujourd’hui par le Juge d’Instruction en charge, depuis plus de deux ans, de l’enquête visant le Groupe. Cette mise en examen permet au Groupe d’avoir accès au dossier d’instruction et de pouvoir apporter tous les éléments utiles à sa défense.

France Télécom entend rappeler qu’elle conteste avoir mis en place une politique délibérée visant à provoquer de la souffrance au travail pour créer des conditions de départ.

Pour autant le Groupe reconnaît que l’action de l’entreprise ait pu être mal perçue, ce qui a induit un trouble collectif. Il est tout à fait possible que ce trouble ait pu, sur des collaborateurs (qui pouvaient avoir par ailleurs des fragilités ou des difficultés) contribuer à une souffrance au travail. Dans certaines situations l’entreprise a d’ailleurs reconnu spontanément un lien entre le passage à l’acte suicidaire et le contexte de travail.

Dans un premier temps, il a pu être affirmé que cette situation était spécifique à France Télécom. Il est clairement apparu depuis qu’il s’agit d’un phénomène de société et que de nombreuses organisations de travail (y compris la Fonction Publique) confrontées à des problématiques d’évolution de leur contexte ont pu avoir des difficultés comparables, y compris dans leurs manifestations les plus dramatiques. Tous les observateurs de la vie au travail constatent un mal être au travail en France, lié notamment à une sur-implication de la relation au travail.

C’est pourquoi France Télécom s’est attaché depuis à répondre à son environnement au travail par une action globale, dont le caractère innovant a été souligné par de nombreux observateurs externes et internes. Parallèlement, le Groupe a reconnu la nécessité de s’impliquer dans la réparation de situations individuelles, tout en contestant formellement être à l’origine d’une stratégie délibérée de déstabilisation de ses collaborateurs.

A propos d’Orange

France Télécom-Orange est l’un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec 171 000 salariés au 31 mars 2012, dont 105 000 en France, et un chiffre d’affaires de 10,9 milliards d’euros sur les trois premiers mois de 2012. Présent dans 33 pays, le Groupe servait 225 millions de clients au 31 mars 2012, dont 181 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l’internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au 31 mars 2012, le Groupe comptait 166 millions de clients du mobile et 15 millions de clients ADSL et fibre dans le monde. Orange est l’un des principaux opérateurs européens du mobile et de l’accès internet ADSL et l’un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Avec son projet d’entreprise « conquêtes 2015 », Orange s’adresse simultanément à ses salariés, à ses clients, à ses actionnaires et plus largement à la société dans laquelle l’entreprise évolue en s’engageant concrètement sur des plans d’actions. Ceux-ci concernent les salariés du Groupe grâce à une nouvelle vision des Ressources Humaines ; les réseaux, avec le déploiement des infrastructures du futur sur lesquelles le Groupe bâtira sa croissance ; les clients, avec l’ambition de leur offrir la meilleure expérience parmi les opérateurs grâce, notamment, à l’amélioration de la qualité de service ; et l’accélération du développement international.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d’informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.orange-innovation.tv ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

Orange et tout autre produit ou service d’Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange Brand Services Limited, Orange France ou France Télécom.

Contacts presse : 01 44 44 93 93

Béatrice Mandine beatrice.mandine@orange.com

Jean Bernard Orsoni jeanbernard.orsoni@orange.com